

Textile : La Tunisie se repositionne dans l'UE



La Tunisie enregistre une croissance de 9,52%, en 2021 et s'approche des performances atteintes en 2019. En 2021, la Tunisie a regagné sa position en tant que 9^{ème} fournisseur en habillement de l'UE

Tunis, 14 avr (TAP)-

En 2021, la Tunisie a regagné sa position de 2017 et 2018 en tant que 9^{ème} fournisseur en habillement de l'Union européenne (UE) avec une part de marché de 2,53%.

C'est ce qu'indique un rapport sur l'analyse du marché de l'UE (« Impact de la crise sanitaire du Covid-19 et de la guerre en UKRAINE' »), publié par le Centre Technique du Textile (CETTEEX).

Selon cette analyse, la Tunisie a vu ses exportations d'habillement vers l'UE augmenter de 9,52% par rapport à l'année 2020, constituant avec, la Turquie, le Maroc et l'Egypte, moins de 20% des exportations vers l'UE. C'est la Chine qui demeure le premier fournisseur de l'Europe avec une part du marché de 30,26%.

Suite à la pandémie du Coronavirus, les chaînes d'approvisionnement mondiales de produits textiles et d'habillement ont connu de fortes perturbations qui ont affecté sensiblement les fournisseurs d'habillement de l'UE.

Mais la Tunisie a pu amortir les conséquences de la crise du Covid-19 grâce à l'agilité des entreprises du secteur qui se sont organisées rapidement pour répondre à la demande accrue de l'Europe en masques de protection. Cela a permis à la Tunisie de maintenir sa part de marché sur l'UE (2,44% en 2020).

Avec le déclenchement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, l'UE devrait privilégier les fournisseurs de proximité au détriment de ceux de l'Asie, ce qui permettrait à la Tunisie d'attirer un volume plus important de commandes.